

Journée d'Etude : **Le.la salarié.e malade : Arrêt, inaptitude et licenciement** **Le mardi 27 janvier 2026** Salle du Biollay à Chambéry

Chère·s camarades,

Dans un contexte où les politiques de santé au travail se durcissent et où les droits des salarié·es malades sont trop souvent fragilisés, il est plus que jamais nécessaire que les militant·es CGT soient formé·es, informé·es et outillé·es pour intervenir efficacement.

Cette journée d'étude vise à renforcer notre capacité collective à défendre les travailleur·euses confronté·es à la maladie, à l'inaptitude, et parfois à des procédures de licenciement injustes ou abusives.

Au programme :

- Arrêt maladie, longue maladie, maladie professionnelle et accident du travail.
- Décryptage des procédures d'inaptitude et des obligations de l'employeur·euse.
- Analyse des recours possibles, des rôles du·de la représentant·e du personnel et du syndicat CGT dans l'entreprise.
- Présentation des différents mandats juridiques – importance du renforcement des ULs par l'interpro.

Pourquoi c'est important ?

Parce que chaque situation de maladie peut devenir un parcours du·de la combattant·e. Parce que l'inaptitude ne doit pas être une voie vers l'exclusion. Parce que la solidarité syndicale est notre meilleure arme face à l'isolement et à l'arbitraire.

Rejoignez-nous pour faire vivre une CGT combative, solidaire et au service de tou·tes les salarié·es !

Public concerné : *Tout syndiqué.e*

➡ Merci de vous inscrire en retournant très rapidement la fiche d'inscription ci-jointe

 **Chaque fiche contient des informations spécifiques (notamment le coût). Veillez à utiliser celle correspondant à ce stage.**

➡ Attention votre demande d'autorisation d'absence pour votre employeur est à **déposer avant le vendredi 26 décembre 2025.**

 **Il est recommandé :**
- de remplir et envoyer les fiches d'inscription à Geneviève,
- de faire les demandes de congé de formation dès maintenant, pour éviter tout retard.

Sororalement.

P.O La Responsable Formation Syndicale Savoie,

Suivre les règles d'organisation est essentiel pour garantir le bon fonctionnement d'un projet ou d'un événement et c'est aussi un acte de respect envers le travail des autres et un moyen d'assurer la réussite collective.